

Le p'tit Grézois

Bulletin municipal

Janvier 2013

Conseil municipal :

NOM	FONCTION
CHANQUOI Jean-Marie	Maire
CHAVAGNAT Daniel	1 ^{er} Adjoint
TOCHEPORT Michel	2 ^{ème} Adjoint
LAVAL Jean-Claude	3 ^{ème} Adjoint
DASCHIER Cédric	Conseiller
MACHAT Bernard	Conseiller
POUCH Philippe	Conseiller
TOCHEPORT Pierre	Conseiller
VEDRENNE Alain	Conseiller
VEDRENNE Jean-Claude	Conseiller
VEYSSIERE Jean-Claude	Conseiller

Employés communaux :

NOM	FONCTION
MOUNEYRAC Marie-Claude	Secrétaire de mairie
VILLEMUR Marinette	Cantinière et personnel d'entretien des locaux municipaux (école – mairie)

Entretien espaces verts, bâtiments communaux et station d'épuration :

Entreprise ALAIN VEDRENNE

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Horaires

Lundi – mercredi – vendredi
de 10h30 à 13h

Tél : 05-53-51-00-35 ☎

EDF

09-726-750-24 ☎

VEOLIA

0811-902-903 ☎

URGENCES

Pompiers

112 ou 18 ☎

Samu

112 ou 15 ☎

Hôpital de Brive

05-55-92-60-00 ☎

Police secours

17 ☎

Gendarmerie de Terrasson

05-53-51-71-60 ☎

AGENCE POSTALE Chavagnac

05-53-51-00-00 ☎

Ecole de GREZES

05-53-50-89-38 ☎

Ecole de Chavagnac

05-53-51-35-93 ☎

Ecole de Ladornac

05-53-51-00-11 ☎

Centre Médico Social

Rte de la Barétie

24120 TERRASSON

05-53-50-02-15 ☎

SIVOS

Horaires : Vendredi de 8h30 à 12h30

Tél : 05-53-51-00-35 ☎

BUDGETS 2012

<i>Budget de la commune pour 2012</i>				
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>		
<i>Fonctionnement</i>	240 717.25 €	240 717.25 €		
<i>Investissement</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>		
	Déficit reporté	0.00 €	Recettes investissement excédent 2011	207 003.62 €
	Reste à réaliser	347 660.00 €	Reste à réaliser	135 400.00 €
			Affectation du résultat	5 256.38 €
	Remboursement Emprunt	12 160.00 €	FCTVA	16 500.00 €
	Remboursement autres dettes	1 710.00 €	TLE	5 000.00 €
	Bâtiment Manière Mobilier	10 000.00 €	Virement de la section de fonctionnement	35 000.00 €
	Parking Mairie	12 630.00 €		
Dépenses imprévues	20 000.00 €			
Total dépenses réelles	56 500.00 €	Total recettes réelles	21 500.00 €	
TOTAL	404 160.00 €	TOTAL	404 160.00 €	
<i>Budget logement social</i>				
<i>Fonctionnement</i>	51 840.00 €	51 840.00 €		
<i>Investissement</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>		
	Reste à réaliser	116 696.00 €	Excédent reporté 2011	46 696.95 €
	Remboursement emprunt	2 400.95 €	Reste à réaliser	24 600.00 €
	TOTAL	119 096.95 €	Virement section fonctionnement	47 800.00 €
TOTAL	119 096.95 €	TOTAL	119 096.95 €	
<i>Budget assainissement</i>				
<i>Fonctionnement</i>	9 127 .78 €	9 127.78 €		
<i>Investissement</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>		
	Déficit cumulé	1 363.49 €	Excédent 2011	0.00 €
	Remb. Emprunt	745.00 €	Affectation du résultat	1 363.49 €
	Remb. autres dettes	1 130.00 €	Amortissement	4 092.00 €
Amortissement	3 407.00 €	Virement section fonctionnement	1 190.00 €	
TOTAL	6 645.49 €	TOTAL	6 645.49 €	

Travaux effectués en 2012

Bâtiment Manière	Salle des fêtes <ul style="list-style-type: none"> ➤ Capacité d'accueil : 90 personnes Mairie <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bureau du maire ➤ Bureau du SIVOS ➤ Bureau de la secrétaire de mairie ➤ Archives Logement social <ul style="list-style-type: none"> ➤ 4 chambres Loué depuis le 1 ^{er} /01/13
Parking mairie/salle de convivialité	Achat + terrassement + empierrement
VOIRIE	Devant le bâtiment Manière + montée devant l'école
Révision de la carte communale	Annulation par le tribunal administratif de la nouvelle carte communale
EGLISE	Un don privé a permis la restauration de la façade extérieure.

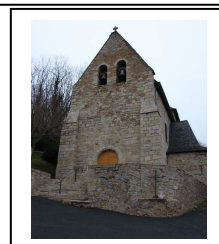


Travaux prévus en 2013 :

Aggrandissement de la salle de réfectoire de l'école : ouverture sur l'ancienne mairie

Taux 2012 d'imposition des 3 taxes :

Taxe d'habitation :	13.10 %
Taxe sur le foncier bâti :	9.46 %
Taxe sur le foncier non bâti :	96.91 %

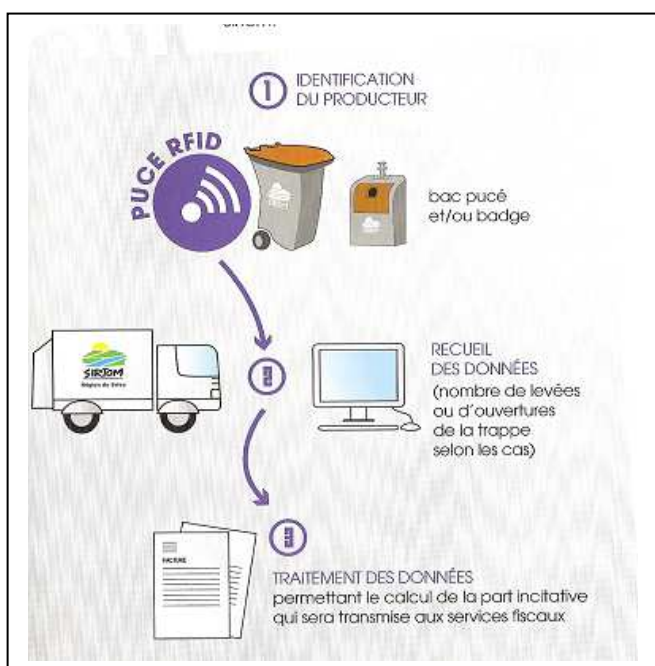


SIRTOM

A partir du 1^{er} janvier 2013, le volume des ordures ménagères sera pris en compte dans le calcul de la taxe, afin d'inciter chacun de nous à trier ses déchets.

Pour réduire le volume des ordures ménagères :

- Je trie les emballages recyclables, les papiers et le verre
- J'apporte mes déchets végétaux, gravats, ferrailles et encombrants en déchetterie
- Je pratique le compostage
- Je fais don à des associations ou répare mes objets au lieu de les jeter
- Je présente mes bacs lorsqu'ils sont pleins.



Quelques rappels :

- Sortir les bacs lorsqu'ils sont pleins
- Personnaliser son bac si plusieurs bacs sont stockés côte à côte
- Déménagement : informer le SIRTOM et laisser le bac
- Changement de volume du bac : contacter le SIRTOM
- Vol : contacter le SIRTOM, remplacement sur présentation d'une déclaration sur l'honneur.
- Entretien des bacs

-Pièces mécaniques (roues, axe, couvercle...) sont à la charge du SIRTOM

-Le lavage, le désinfection et le maintien en bon état de propreté incombent à l'utilisateur

- Le SIRTOM met un bac à la disposition de chaque foyer. Chaque usager est responsable civilement de son utilisation.

COMPOSTEUR

Depuis deux ans, le SIRTOM a mis en place le compostage.

Le référent de la commune de GREZES est Philippe POUCH : il sert d'intermédiaire entre le SIRTOM, la mairie et les habitants, en transmettant les demandes de matériel et en expliquant, si besoin, les bonnes méthodes pour réussir son compost.

Ceux qui souhaitent s'équiper peuvent s'inscrire à la mairie.

Leur composteur leur sera livré après paiement adressé au SIRTOM.

Un composteur de 400 litres coûte environ 20 € ;

un de 600 litres coûte environ 30 €.

Pour améliorer la qualité de votre compost ou simplement l'équilibrer en produit « brun », les déchèteries peuvent vous donner gratuitement des substances naturelles adaptées (bois broyé...)

POUBELLE :

7 containers marron sont disponibles pour le stockage. Se renseigner à la mairie.

Horaires d'ouverture des déchèteries

ST Pantaléon de Larche	Condat
Lundi/mercredi/jeudi vendredi/samedi 9h-12h/14h-18h	Lundi/mercredi/jeudi vendredi/samedi 9h-12h/14h-18h
Mardi 9h-12h	Mardi 9h-12h
Tél : 05-55-87-92-77	Tél : 05-53-51-03-44

TARIFS DE LA SALLE DU PEUPLE

Pour les résidents de la commune :

30 € par jour avec une caution de 100 €

Pour les non résidents de la commune :

150 € par jour avec une caution de 250 €

TARIFS SALLE DE CONVIVIALITÉ

Pour les résidents de la commune :

100 € par jour avec une caution de 200 €

Pour les non résidents de la commune :

300 € par jour avec une caution de 200 €

La caution devra être fournie avec une attestation de risque locatif.

Recensement de la population

La population légale à compter du 1^{er} janvier 2013 est composée de :

-Population municipale – Personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune **191 personnes**

-Population comptée à part – Personnes ayant leur résidence familiale sur la commune et résidant dans une autre commune.

3 personnes

Soit une population totale de 194 personnes.

La municipalité, au nom de tous les Grézois, souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants. Elle forme des vœux pour que leur arrivée dans notre commune soit la plus agréable possible et se tient à leur disposition pour répondre à leurs questions.

Recensement obligatoire des jeunes :

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site www.mon.service.public.fr (en se créant un espace personnel)

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire ou dans les trois mois suivants.

A la mairie on vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver dans l'attente de la convocation à la Journée défense citoyenne (ex-JAPD)

L'attestation de recensement vous sera réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée, ou tous examens et concours. Pour toutes questions vous pouvez prendre contact au
Pour toutes questions vous pouvez prendre contact au

Centre du Service National
88, rue du pont St Martial
87000 LIMOGES
05-55-12-69-71 ou 05-55-12-69-75
csn-lim.sga@defense.gouv.fr
ww.defense.gouv.fr

Centre Aéré de Lestrade

Les enfants de 3 à 13 ans y sont accueillis de 9h à 17 h –

Une garderie est possible le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h à TERRASSON.

La participation de la commune s'élève à 9.53 € par enfant et par jour : elle est limitée à 15 jours par an et par enfant.

SIVOS

Les écoles de Chavagnac, Grèzes et Ladornac fonctionnent en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Les enfants de ces trois communes sont scolarisés tour à tour dans ces 3 écoles.

Les trois communes ont créés un SIVOS (syndicat intercommunal à Vocation scolaire). Il s'occupe entre autre de gérer le fonctionnement des trois écoles, le service de bus et la garderie.

Son siège social est à la mairie de GREZES.

Jean-Marie CHANQUOI en est le président ; en cas de besoin, vous pouvez le joindre au 06.88.80.61.52.

La secrétaire du syndicat est Mme Cathy MASSINES.

Renseignements utiles :

	CHAVAGNAC	GREZES	LADORNAC
MAIRIE	05.53.51.08.61 mairie-chavagnac@orange.fr	05.53.51.00.35 mairiegrezes@wanadoo.fr	05.53.51.02.00 marie.ladornac@wanadoo.fr
ECOLE	05.53.51.35.93 maternelle.chavagnac@orange.fr	05.53.50.89.38 ecole.grezes@wanadoo.fr	05.53.51.00.11 ecole.ladornac@wanadoo.fr

Ecole publique de GREZES

Année scolaire 2011/2012

Bilan

Nombre d'élèves	Sorties
21	Voyage de 2 jours au FUTUROSCOPE

Année scolaire 2012/2013

L'école fonctionne en semaine de 4 jours.

Effectifs : 26 élèves (15 de CM1 et 11 de CM2)

➤ ORGANISATION

L'école de Grèzes est regroupée avec les écoles de Chavagnac et de Ladornac (RPI).

La répartition est la suivante : 105 élèves au total

	CHAVAGNAC	LADORNAC	GREZES
Nombre de classes	2	2	1
Niveaux	2 classes de PS/MS/GS	CP CE1/CE2	CM1/CM2
Les enseignantes	Mme BODIN Sandrine et Mme GALLIC Sylvie	Melle REGNIER Corinne et Melle CLAUDON Caroline	Mme VILLEMUR Delphine

Chaque classe reçoit le même budget par élève (40 €) financé par le SIVOS.

Une cantine (gérée par la commune) est basée dans chaque école.

Une garderie (gérée par le SIVOS) est ouverte de 7h 30 à 8h30 et de 16h40 à 18h30 à l'école de CHAVAGNAC.

Deux bus payants (l'un appartenant au SIVOS et l'autre au transporteur Cheze mais financé par le SIVOS) assurent le ramassage des enfants de leur domicile à l'école ou d'une école à l'autre.

➤ VIE DE L'ECOLE



L'école a participé au 11^{ème} salon du livre des P'tits Loups à Pazayac. Cette année, les élèves ont eu la chance d'accueillir l'illustratrice Laura Rosano avec laquelle ils ont illustré trois contes des pourquoi.



Pourquoi les girafes ont-elles un long cou ?



Pourquoi les zèbres ont-ils des rayures ?



Pourquoi les dinosaures ont-ils disparu ?

Au mois de Décembre, chaque élève a donné son maximum afin de finir les 2000 ou 2200 m qu'il avait à parcourir lors du CROSS organisé à Ladornac.



La classe a également participé à un projet tennis de table avec Dominique COMBESQUE.

A l'occasion du marché de Noël de Chavagnac, la classe a réalisé beaucoup de productions plastiques et ce, dans le but de les vendre pour récolter de l'argent afin d'aider au financement des projets école et cinéma et équitation.

Elle organisera également la kermesse le samedi 8 juin 2013.

Les élèves et l'enseignante tiennent à remercier les diverses associations, ainsi que la mairie et le SIVOS qui font des dons et qui permettent ainsi aux enfants de pouvoir s'épanouir dans leur vie d'élève.

Afin de maintenir le 5^{ème} poste pour la rentrée 2013/2014, les enseignantes et les municipalités demandent à toutes les personnes qui souhaitent inscrire un nouvel élève dans l'une des trois écoles de se manifester rapidement auprès de leur mairie ou directement auprès des directrices d'école.

N



➤ Foyer rural

En ouvrant cette page je veux remercier, tout d'abord l'ensemble des membres de l'Association, pour le temps et le travail qu'ils ont consacré au bon déroulement des activités de l'année. J'ai aussi des remerciements à présenter à tous les sympathisants non adhérents qui savent se rendre disponibles dès que la fête de la commune approche.

Nous pouvons nous féliciter de la présence des plus jeunes : Mathias, Jean Charles, Pierre qui ont su en fonction de leurs moyens apporter une contribution effective au bon et joyeux déroulement de la fête du 3 et 4 août derniers.

Pour le Foyer Rural le grand événement de l'année comme tous les ans c'est l'organisation de la Fête de la Commune le premier dimanche du mois d'août. C'est ainsi, que le samedi 4 en soirée a été organisée une soirée disco. qui a remporté un vif succès auprès des jeunes du village et de ceux des environs.

Le dimanche jour de la Fête un vide grenier prévu pour les familles de la commune a attiré peu de vendeur, mais ces derniers ont su profiter de la présence de quelques acheteurs.

La messe en plein air comme de coutume a été très fréquentée, la matinée s'est conclue par un apéritif pour tous, offert par le Foyer.

L'après-midi le concours de pétanque très bien organisé par Astrid et Aurélie a eu un taux de participants en augmentation. Une petite averse n'a en rien perturbé le déroulement de la compétition, les moins courageux s'étant réfugiés sous le chapiteau dans l'attente du retour du rayon de soleil qui a suivi. Vers vingt heures, les finalistes recevaient leur trophée de vainqueurs.

Le repas a dépassé toutes les attentes des organisateurs quant au nombre de convives qui avaient réservé leur place et ceci compte tenu de forces contraires qui cherchent à contrarier les activités et les œuvres du Foyer.

Comme chaque année les bénéfiques sont remis au Regroupement Pédagogique et contribuent à aider ponctuellement notre Ecole.

Une Section danse a été créée à l'initiative de Céline qui a su mobiliser une quinzaine d'amies pour se retrouver chaque semaine afin de s'initier à de nouvelles chorégraphies et prendre un temps de détente. Nous félicitons cette initiative qui va dans le sens de l'entente, de la solidarité et du dynamisme de notre commune.

Enfin, la Fête de la truffe qui avait pris un rythme de croisière depuis 2008 n'a pu être mise en œuvre cette année par suite d'une récolte insignifiante, donc à 2013.

Je propose à nouveau à vous toutes et à vous tous qui avaient des idées d'animation, d'activités culturelles ou sportives d'en faire part pour qu'elles puissent être réalisées et, ainsi renforcer notre vie communautaire.

La nouvelle année 2012 est là, c'est l'occasion pour les membres du bureau et pour moi-même de vous offrir nos vœux sincères de bonheur et de succès pour vos familles et de réussites en toutes vos affaires.

Danse

Depuis octobre, une section danse a été créée au sein du foyer rural. Celle-ci accueille actuellement 12 membres qui se retrouvent le mardi soir dans la salle des fêtes de Grèzes. Au programme : échauffement, danses multiples (Zumba, Salsa, Orientale...). La finalité de cette section est de passer un moment convivial, de partage et de se dépenser avec simplicité.
Si vous êtes intéressée, rejoignez-nous !
Pour tout renseignement : 06-43-76-58-18

➤ Association des chasseurs

Le bureau	
Président	POUCH Stéphane
Vice Président	DASCHIER Cédric
Trésorière	POUCH NOEL Aurélie
Vice Trésorier	BARRE Marius
Secrétaire	LAVALL Sébastien
Vice Secrétaire	LAJOINIE Philippe

La société de chasse de Grèzes organise plusieurs manifestations sur l'année.

Le repas de cuissot de chevreuil a été un franc succès. Grâce aux bénéfiques, nous achèterons des cages pour piéger renards, pies et corbeaux.

Nous serons heureux de vous accueillir pour un repas de chasse annuel avec la société de chasse de Chavagnac, le 17 mars 2013 ainsi que notre concours de pétanque organisé sur le coteau de Grèzes début juillet.

Concernant l'activité de la chasse, comme prévu nous avons formé deux nouveaux piégeurs et un troisième le sera bientôt.

La chasse aux sangliers est une obligation car c'est un des rares gibiers n'ayant aucun prédateur naturel. De plus, ces derniers font de nombreux dégâts sur les cultures et les prairies.

La société de chasse de Grèzes et ses chasseurs vous souhaitent une bonne et heureuse année 2013.

Le président se tient toujours à votre disposition pour toutes questions (06-74-23-64-10).

Chrétiens aujourd'hui à Grèzes

Notre petite commune est très attachée à son église ST Pierre, voc. ST Jean Baptiste, lieu de rassemblement pour notre communauté, mais encore lieu du vécu des joies, et aussi des peines qui marquent nos vies.

La Paroisse aujourd'hui :

Malgré la lourde charge confiée à notre nouveau prêtre (secteur Montignac-Terrasson), **Thomas MAGIMEL**, la vie en paroisse continue.

**Contact : Presbytère de TERRASSON
05.53.50.02.72**

thomas.magimel@free.fr

Pour le catéchisme sur le secteur, vous pouvez vous adresser à MME CHAVAGNAT au 05-53-50-06-23

Inauguration bâtiment Manière

L'inauguration de la nouvelle mairie a eu lieu le samedi 15 décembre 2013, en présence de Germinal Peiro, député, Nathalie Manet-Charbonnière, conseillère régionale d'Aquitaine, Serge Eymard, conseiller général, des maires du canton ou leurs représentants, et un public nombreux.



Prochaines manifestations :

- **17 mars** : Repas des chasseurs
- **8 mai** : Cérémonie au monument aux morts suivi d'un apéritif
 - **7 juin** : Kermesse de l'école
 - **juillet** : concours de pétanque de la chasse
 - **4 août** : Fête votive de GREZES
- **11 novembre** : Cérémonie au monument aux morts suivi d'un apéritif

Etat civil 2012

Naissances :

- Nathan, Arthur POUCH – 27 janvier
- Gabin, Pierre, Lucien SAMBAT – 16 mai
- Lorenzo, Eugénio GAUMER – 25 juin
- Noé VILLEMUR – 17 juillet
- Florent, Jacques, Jules BERRIER – 1^{er} décembre

Décès :

- Francis PELLEGRIS – 27 mars à Brive
- Marie Alice TREILLE veuve POUCH – 25 novembre à Sarlat
- André Pierre CHAUVIGNAT – 30 novembre à Brive

Mariages :

- Mireille BORDES et Alain VEDRENNE – 8 décembre

Nous tenons à nous excuser de tout oubli éventuel, concernant les personnes qui auraient résidé sur la commune mais décédées sur une autre commune ou enfant né en 2012 mais dont les parents n'ont emménagé que récemment sur la commune.

Chers Amies, Amis,

Ce début d'année 2013 est l'occasion de vous faire partager par ces quelques pages de notre bulletin d'informations municipales, les principaux moments de l'année écoulée et de nous projeter avec confiance dans cette nouvelle année pleine d'incertitudes.

L'année 2012 n'a pas été de tout repos avec la réhabilitation du bâtiment Manière. Les travaux, en partie terminés, nous avons pu, le samedi 15 décembre, inaugurer ces nouveaux locaux communaux. Vous avez été très nombreux à participer à cette manifestation, qui a attiré plus de 250 personnes. Nous voilà enfin pour les décennies à venir, dotés de locaux mieux adaptés qui nous permettrons d'envisager, à l'avenir, plus d'activités, plus de moments de convivialité dans notre commune. Ce projet, qui vient de voir le jour, a nécessité un travail de coordination de tous les jours et je voudrais remercier Michel TOCHEPORT et Jean-Claude LAVAL qui ont été de toutes les réunions de chantier, apportant ainsi leur regard d'expert dans bien des domaines. Notre objectif, à savoir moderniser notre commune sans grever le budget de nos concitoyens reste toujours d'actualité et nous ferons le maximum pour y parvenir.

Le projet photovoltaïque, pour l'instant en sommeil, nous prive de ressources financières importantes, mais cela ne doit pas nous faire baisser les bras. En effet, l'annulation de la révision de notre carte communale par le tribunal administratif, totalement injustifiée, ne signifie nullement la fin du projet : votre conseil municipal étudie toutes possibilités pour trouver une issue favorable.

La crise financière qui secoue notre pays, n'est pas insurmontable si l'on veut bien s'en donner la peine et les moyens, si l'on veut bien réduire les dépenses de l'état qui handicapent notre économie, si l'on veut bien redonner le goût au travail à bien des personnes qui se sont retranchées dans l'assistanat, si l'on veut bien, même si cela n'est pas facile, diminuer notre train de vie et faire quelques sacrifices. Nous ne sommes pas arrivés à la fin du monde mais à la fin d'une époque où les ressources naturelles ne suffisent plus à faire vivre la planète. Dieu merci, notre commune est pour l'instant épargnée par le chômage et la précarité. Nous devons être vigilants et faire en sorte que chacun d'entre nous conserve une activité, que chaque personne isolée reste en relation avec un voisin, un proche.

2012 a vu l'arrivée de nouvelles familles, je voudrais leur souhaiter la bienvenue, mais aussi à Nathan, Gabin, Lorenzo, Noé et Florent qui sont nés cette année. Ils représentent l'avenir de notre commune qui je vous le rappelle a la moyenne d'âge la plus basse du canton. Cela représente un magnifique espoir de développement pour Grèzes et nous pousse à penser à l'avenir. Trois mariages sont annoncés pour cette année.

2013 va être une année de transition avant l'échéance des municipales de 2014. Le regroupement des trois communautés de communes (CC du Terrassonais – CC Causse et Vézère – CC du pays d'Hautefort) va aboutir à une communauté de communes de plus de 24 000 habitants avec des enjeux de développement importants.

Grèzes aura l'honneur en 2014, d'accueillir une arrivée d'étape du tour du Limousin sur notre coteau. Les préparatifs de cette belle manifestation devraient commencer en fin d'année. De nombreux bénévoles seront nécessaires pour l'organisation de la course : un beau challenge à relever.

Cette année 2013 sera, je l'espère, un tremplin pour l'avenir, nous devons faire preuve de confiance et d'optimisme.

✂ Je voudrais au nom de l'équipe municipale et du personnel communal et en mon nom personnel, vous présenter mes meilleurs vœux, avec joie, santé et réussite. ✂

Jean-Marie CHANQUOI

Nous remercions, Mme VILLEMUR Delphine, d'avoir réalisé bénévolement ce bulletin municipal